

Covid-19 : Engagement du Medef aux côtés des professionnels du tourisme et de l'événementiel

Publié le 25 avril 2020

Le Medef est pleinement mobilisé pour soutenir les professions du tourisme avec le lancement de l'opération « Destination France : on doit tous y retravailler ! ». L'emploi et l'activité économique de ce secteur sont essentiels pour nos territoires. C'est également une part d'âme de notre pays que nous protégeons.

Le Medef salue les mesures de soutien annoncées par le ministre de l'Economie le 24 avril à l'issue d'une rencontre entre le président de la République et les professionnels du secteur.

Ces mesures renforcées constituent une réponse d'urgence face à la gravité de la crise à laquelle sont confrontés aujourd'hui les professionnels des hôtels, cafés et restaurants, du tourisme, du transport de voyageurs, du thermalisme, de l'événementiel, du spectacle et du loisir, dont l'activité est frappée de plein fouet par la crise du Covid-19.

Le maintien de l'activité partielle après la reprise de l'activité, l'exonération de cotisations sociales pour les TPE et PME, le report du paiement de la cotisation foncière des entreprises (CFE), l'annulation des loyers et redevances d'occupation du domaine public dus aux bailleurs nationaux pour la période de fermeture administrative, sont autant de mesures qui étaient très attendues par les professionnels du secteur.

Mais ces dispositifs de soutien, dont l'accès sera restreint à certaines catégories d'entreprises, ne pourront répondre que partiellement aux besoins de la filière. Cela ne sera pas suffisant pour sauver et pérenniser ce secteur essentiel de l'économie française qui fait aujourd'hui face à des difficultés sans précédent et qui, faute de calendrier de reprise d'activité, est dans une complète incertitude quant à l'avenir. Ceci à la veille de la saison d'été cruciale pour toutes les entreprises (de l'hôtellerie, de la restauration, de l'événementiel, du spectacle...) Il faut absolument leur donner un horizon de reprise effective le plus rapproché possible. Nous devons, avec le déploiement des bonnes pratiques sanitaires, retrouver une vie économique, retrouver une vie sociale, et travailler avec l'ensemble des secteurs économiques à la préparation d'un plan de relance.